



MAIRIE
DE
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 15

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu – Berna Camille – Berté Véronique - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme Monnin Marie-Andrée - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Arnaud Gérard à Monnin Marie-Andrée – Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès – Combes Gilles à Girard Maria-Pia – Morel Evelyne à Camille Berna

Secrétaire de séance : Berna Camille

DELIBERATION 2024-015 : Renouvellement du contrat "Espace vert, Entretien des voiries » pour 2024 avec ESAT ENTREPRISE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de la commune avec ESAT ENTREPRISE pour l'entretien des voiries et espaces verts de la commune de NEFFIES, pour l'année 2024.

Ce contrat comprend :

- le passage hebdomadaire dans le cœur de ville de ½ journée
- le passage hebdomadaire sur les axes périphériques, le cimetière et les espaces verts de ½ journée.
- le passage annuel à l'école pour le ramassage des feuilles.

Le coût de l'intervention s'élève à 688.74 € ht avec 51 passages, soit un total de 35 125.68 ht, 42 150.82 € ttc.

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A l'unanimité

ADOpte la proposition de Monsieur le Maire.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune, exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

